

Bretagne, Finistère  
Brest  
7 Place de Strasbourg

## Cité scolaire de l'Iroise, dite aussi lycée et collège de l'Iroise, anciennement lycée de Saint-Marc (Brest)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA29133591

Date de l'enquête initiale : 2021

Date(s) de rédaction : 2021

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine des lycées de Bretagne

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : lycée, collège

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales :

### Historique

La cité scolaire de l'Iroise regroupe un lycée et un collège. Elle est l'héritière de l'école primaire supérieure (EPS) qui existait à Brest avant la Seconde Guerre mondiale et avait été transformée en collège moderne, suite à la suppression des EPS, par le régime de vichy, en 1941 (loi Carcopino, du nom du secrétaire d'Etat à l'Instruction publique et à la jeunesse). L'intensification des bombardements sur Brest nécessite le repli de l'établissement dans la Sarthe.

#### **Du collège moderne au lycée annexe : l'établissement en baraques pour les élèves de Saint-Marc et de l'est de Brest**

Le grand projet scolaire de la Reconstruction, à Brest, est le regroupement dans une seule cité scolaire mixte, à Kerichen, des enseignements secondaires classiques, modernes et techniques. Les établissements sont d'abord implantés dans des baraques, place de l'Harteloire. Le manque d'espace conduit à réserver ce dernier emplacement au lycée classique et moderne et à installer, également en baraques, en différents quartiers de la ville, les autres enseignements secondaires. En 1946, la municipalité implante ainsi le collège moderne au lieu dit Le Petit Paris, route de Quimper, sur le territoire de l'ancienne commune de Saint-Marc, rattachée à Brest, l'année précédente. Un traité constitutif, signé le 21 avril 1947, crée, pour 10 ans, de façon rétroactive (du 1er janvier 1946 au 31 décembre 1951), le "*collège moderne de garçons et de filles de la ville de Brest*", dont les cours ont lieu dans des baraques modulaires construites en ciment. Fort d'environ 600 élèves et doté, entre autres, de deux sections de mécaniciens pont et machines, l'établissement devient, en 1953, par lettre ministérielle (18 septembre), une annexe du lycée de Brest. L'évolution statutaire vers un lycée de plein exercice est remise à plus tard. A cette date, c'est en effet l'annexe de Landerneau du lycée de Brest qui devient autonome.

#### **La construction industrialisée d'un établissement neuf accompagne la transition vers un lycée "autonome"**

Cette même année 1963 est déterminante pour l'avenir de l'établissement. Le rigoureux hiver, pendant lequel l'encre gèle dans les classes, et l'effondrement d'un plafond, engendrent plusieurs fermetures de l'établissement. Après que la presse a dénoncé les conditions "lamentables" d'accueil des élèves, et que les enseignants et parents d'élèves ont manifesté, le samedi 26 octobre, à l'occasion de la venue à Brest du ministre de l'Éducation nationale, Christian Fouchet, ce dernier annonce la construction d'une cité scolaire neuve.

Les études de celle-ci étaient d'ailleurs bien engagée, puisque le ministère avait nommé, dès 1961, l'architecte Jean Lacaille, pour mener à bien cette opération. La Ville étudiait depuis le printemps la délégation de maîtrise d'ouvrage à l'Etat. Le compte-rendu de la visite de l'ingénieur attaché au rectorat, le 18 avril 1963, en présence de l'adjoint au maire délégué à l'enseignement, M. Holley, précise en effet les avantages de cette formule pour la commune (participation forfaitaire, insensible aux éventuels surcoûts, de "2 à 3 millions de francs", sur un total de 10 millions) et indique : "*M. Lacaille*

sera confirmé dans sa mission. (...) Le Ministère de l'Education Nationale ayant procédé à un concours dit "Conception - Réalisation", il est probable que le lycée de Saint-Marc sera adapté à partir de plans-types, en fonction du terrain et du programme." Le 22 avril 1963, le Conseil municipal délibère dans ce sens. Le programme technique est arrêté le 27 juillet 1963, sur la base du programme pédagogique du 20 juin de cette année-là.

Ce dernier prévoit la construction d'un lycée classique et moderne de second cycle de 1200 élèves et d'une annexe de premier cycle de 800 élèves, sans internat - les conséquences du sous dimensionnement de ce dernier sont encore sensibles en 2021. La première pierre est posée, le 18 mai 1964. Les travaux se déroulent en trois tranches, de 1964 à 1968. Ils débutent par l'externat du premier cycle et la restauration scolaire ; suivent le bâtiment du second cycle, en deux temps, puis les bâtiments administratifs et les logements (voir photographies aériennes "Heurtier" dans les illustrations). La convention entre la Ville et l'Etat, adoptée par le Conseil municipal, le 14 septembre 1964, précise que le coût total de la construction s'élève à 11,12 millions de francs, que la participation de la Ville est de 17,14 %, en plus de l'apport du terrain pour lequel elle espère être subventionnée à 50%.

Parallèlement, sur la majeure partie de la parcelle, située à l'est de la cité scolaire, est construit un vaste complexe sportif, sous maîtrise d'ouvrage municipale. Par délibération du conseil, le 5 avril 1965, la ville s'engage à mettre les installations sportives "en priorité à la disposition des élèves pendant les heures de scolarité". M. Lacaille en est également l'architecte (voir dossier d'inventaire sur le "centre sportif Jean Guéguéniat" sur ce même site internet ; la réception provisoire des travaux est réalisée, en 1972).

### La cité scolaire aujourd'hui

Un décret ministériel du 10 juillet 1968 officialise la transformation de "l'annexe" en lycée "autonome", sous le nom de "Lycée d'Etat classique et moderne de Saint-Marc", avec CES adjoint. En 1972, le collège Levot est rattaché à l'établissement qui, en 1983, prend le nom de "Lycée et collège de l'Iroise", mettant fin à d'éventuelles confusions entre le nom du quartier, ancienne commune, de Saint-Marc et le saint catholique.

Les principales évolutions du bâti sont les suivantes :

- en 1993, restructuration du service de restauration et sa transformation en Self ;
- en 1994, construction d'un CDI selon les plans de l'architecte Gildas Nédélec, qui modifie sensiblement le plan de masse, en occupant un tiers de la surface du patio et en le fermant totalement. La décoration au titre du 1% artistique est au centre du bassin de ce patio (Philippe Hiquily, 1973, voir dossier sur ce même site internet).
- en 1994, construction de deux salles de langues,
- en 2007, construction d'un nouveau gymnase (Patrice Liard et Christine Tanguy, architectes).
- en 2021, implantation d'un bâtiment d'ateliers pour les agents.

La cité scolaire accueille, en 2021, environ 1200 élèves, répartis pour moitié entre collège et lycée. C'est un établissement sans internat ni formation d'enseignement supérieur, mais qui prépare à l'ensemble des baccalauréats généraux.

*Par-delà les références documentaires indiquées dans ce dossier, cet historique doit beaucoup à l'article d'Olivier Corre, historien et enseignant au lycée, dans Les Cahiers de l'Iroise, (références complètes ci-dessous).*

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle, 4e quart 20e siècle, 1er quart 21e siècle

Dates : 1946 (daté par source), 1953 (daté par source), 1968 (daté par source), 1973 (daté par source), 1994 (daté par source), 2007 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean Lacaille (architecte, attribution par source), Gildas Nédélec, René Burel (architecte, attribution par source)

## Description

### Le "lycée" du quartier urbain de Saint-Marc, implantée près de l'une des entrées majeures de la ville.

La cité scolaire de l'Iroise est située immédiatement au sud de la place de Strasbourg, dans un quartier urbanisé de Brest, correspondant à l'ancienne commune de Saint-Marc. L'établissement est desservi à proximité par le tramway et les bus urbains. Le quartier est à la fois commercial (rue Jean Jaurès, place de Strasbourg) et d'habitation (petits immeubles ; maisons individuelles).

Le traitement urbain et architectural de la place de Strasbourg est très ordonnancé : la place, en rotonde, est pensée comme une entrée importante de ville importante, à la confluence d'axes pénétrants, les rues de Paris et de Quimper, et d'axes majeurs du centre-ville : les rues Jean Jaurès et Sébastopol. L'arrivée depuis la rue de Paris ainsi que le pourtour de la place sont bordés d'immeubles formant un ensemble architectural homogène. Les élévations comptent trois niveaux plus un étage de combles à lucarnes. Les toitures en ardoise sont à forte pente. On peut y voir des références classiques, à l'architecture des ingénieurs militaires du 18e siècle, et régionalistes, dans la mesure où les toitures en ardoises sont très minoritaires dans l'architecture des immeubles de la Reconstruction à Brest. La cité scolaire se situe donc dans ce paysage d'entrée de ville mais ne participe pas de cette composition. L'architecte Jean Lacaille a en effet abandonné ce parti-pris (toitures en zinc, à faible pente). Il est vrai que le lycée est, à cause de la topographie, assez peu visible depuis la place et que les parements en granite sont, depuis ce point de vue, très prégnants. A l'ouest, il est caché par les immeubles de la rive est de la rue de Valmy, du même type que ceux du pourtour de la place de Strasbourg.

La parcelle originelle, sur laquelle avait été implantées des baraques pour héberger un collège moderne, a été divisée en deux selon un axe nord sud. A l'ouest se situe la cité scolaire, à l'est le plateau sportif et les équipements municipaux : gymnase Guéguéniat, Piscine Saint-Marc. Le stade de football Francis Le Blé jouxte cet ensemble, au nord-est.

### **Un plan de masse organisé autour d'un patio central et contraint par la déclivité du terrain.**

La cité scolaire est composée d'un lycée et d'un collège. Elle héberge des fonctions d'externat, d'administration, de restauration, de santé, de logement de fonction mais pas d'internat pour les élèves.

Le terrain du lycée est en forte déclivité selon un axe nord sud. Des plateaux ont été aménagés de part et d'autres des bâtiments : celui de l'entrée, de l'accueil et de l'administration, celui du lycée et de sa cour, celui du collège, celui du réfectoire et du patio.

Le plan masse d'origine articule l'essentiel du bâti, hormis l'administration et la tour de logements, autour d'un patio central ouvert, mais bordé de galeries de circulation. Il était ainsi au cœur de la cité scolaire et paysager (pelouses, arbres, bassin). Au centre de ce dernier a été implantée, en 1973 une sculpture de Philippe Hiquily appelée "fontaine mobile". C'est la décoration au titre du 1% artistique de l'établissement. A l'est, le patio est jouxtée par la barre d'externat du collège. Au nord, par celle du lycée. A l'ouest, par les services de restauration.

### **Béton et granite : respect des normes scolaires et clin d'œil régionaliste.**

Les deux barres d'externat, sont parallèles entre elles, décalées sur deux "plateaux" différents, et non jointives quoique reliées à l'origine par une galerie couverte. Elles sont d'orientation nord sud, épousant la pente du terrain. Elles respectent les normes scolaires mises en place pour favoriser l'industrialisation des constructions : structure poteaux poutres en béton armé, trame régulière et répétée d'1,75 mètre ; desserte des étages (trois sur rez-de-chaussée pour le lycée, deux pour le collège) ; dégagements centraux et des cages d'escalier situées aux extrémités (et au centre pour la barre du lycée, plus longue). Les toitures en pavillon à faible pente sont masquées par une large corniche en débord. Lorsque que l'on regarde les barres depuis le rez-de-chaussée, on peut penser à des toitures terrasses. Sur le plan de la modénature, le granite est très présent sur les pignons, une partie des façades, l'administration et les logements. Cette présence, clin d'œil régionaliste s'il en est, est particulièrement prégnante lorsque l'on regarde le lycée depuis l'entrée, place de Strasbourg.

L'entrée de l'établissement se situe au nord et donne directement sur l'administration, d'un seul niveau, que jouxte au sud une tourelle carrée de cinq niveaux, abritant des logements de fonction. La différence d'élévation est marquante dans cette composition qui, étant donné la déclivité du terrain, dissimule le reste de l'établissement qui est ainsi peu visible depuis la voie publique.

Le service de restauration est composé des cuisines, d'espaces de stockage et de service et des réfectoires. Les premières sont de plan carré et éclairées en leur centre par un lanternon. Les services et réfectoires forment un L accolé au sud et à l'est des cuisines.

Le patio a fortement évolué lors de l'implantation, sur le tiers de sa surface, d'un CDI en 1994. Il n'est ainsi plus bordé de galerie au nord. Celles du sud et de l'ouest ont en outre été vitrées. Les arbres ont beaucoup grandi apportant une autre modification du paysage et de l'écrin de la sculpture "fontaine mobile".

### **Un CDI construit en 1994.**

En 1994, l'architecte Gildas Nédélec a donné les plans d'un CDI, dont l'architecture est en rupture avec celle des années 1960. Le nouveau bâtiment est implanté au sud de la barre d'externat du lycée, sur le tiers, environ, de la surface du patio. La salle du CDI proprement dit est rectangulaire et dotée d'une mezzanine. Au nord et à l'est de la salle de lecture sont situées trois salles d'étude ou de réunion. Les deux salles situées au nord, dont l'une a, un temps, servi de salle du Conseil d'administration, sont en partie sous une passerelle fermée et couverte qui permet de circuler entre l'externat du lycée et celui du collège.

Le paysage du lycée, où dominaient les bâtiments et les pelouses à l'origine, a beaucoup évolué car la croissance des arbres a progressivement modifié la perception des espaces verts et du patio. Les arbres importants sont bien présents, même si une rangée de peupliers a dû être abattue récemment.

### **Des collections pédagogiques intéressantes, à inventorier.**

Le lycée et le collège possèdent des collections pédagogiques diversifiées (sciences physiques, minéralogie, sciences naturelles) qui ne sont pas encore inventoriées.

## **Eléments descriptifs**

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton

Matériau(x) de couverture : zinc en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture :

Escaliers : escalier dans-oeuvre

Jardins : groupe d'arbres

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la région (Code : 0290009C)

### **Le lycée du "quartier" de Saint-Marc, construit dans les années 1960, qui affiche fièrement le granite sur des structures en béton.**

La cité scolaire de l'Iroise est un établissement qui regroupe un lycée et un collège, sans formation professionnelle, ni post-bac. Implanté, d'abord en baraques, dès les lendemains de la Seconde Guerre mondiale, sur le territoire de l'ancienne commune de Saint-Marc. il est au cœur d'un quartier très urbanisé, au nord-est du centre de Brest.

La construction d'un nouvel établissement, sur le même site que les baraques, à partir de 1965 à 1969, a été confiée à l'architecte brestois Jean Lacaille. Le plan de masse s'adapte à la forte déclivité du terrain et articule des bâtiments scolaires très normés autour d'un patio paysager qui accueille, en son centre, une "fontaine mobile", décoration au titre du 1% artistique créée par le sculpteur Philippe Hiquily.

Des équipements sportifs municipaux (terrains, gymnase, piscine) jouxtent le lycée à l'est.

Un CDI a été ajouté, en 1994, selon les plans de l'architecte Gildas Nédélec.

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **Lycée de l'Iroise (Saint-Marc)**  
Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 54. Lycée de l'Iroise (Saint-Marc).  
Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 54
- **Lycée de l'Iroise (Saint-Marc). A. Terrains**  
Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 56. *Lycée de l'Iroise (Saint-Marc). A. Terrains, 1956-1965*  
Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 56
- **Consultation et marchés / Iroise - Cuisine**  
Archives municipales et communautaires de Brest : 192 W 63. *Consultation et marchés / Iroise - Cuisine.*  
Archives municipales et communautaires de Brest : 192 W 63
- **Cité scolaire de l'Iroise : construction, travaux...**  
Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 57. *Cité scolaire de l'Iroise : construction, travaux, ..., 1964-1972*  
Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 57
- **Construction de deux espaces langues et d'un CDI**  
Archives municipales et communautaires de Brest : 192 W 61. *Construction de deux espaces langues et d'un CDI, 1991-1992.*  
Archives municipales et communautaires de Brest : 192 W 61

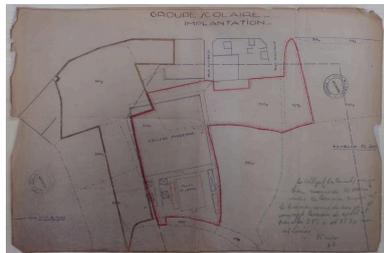
### Bibliographie

- **Du "Colmo" à la cité scolaire de l'Iroise. Une histoire de la massification de l'enseignement secondaire à Brest**  
Corre [Olivier], "Du "Colmo" à la cité scolaire de l'Iroise. Une histoire de la massification de l'enseignement secondaire à Brest", *Les Cahiers de l'Iroise*, Hors-Série N° 9 - septembre 2021, pp. 103-140.
- **Dictionnaire des lycées publics de Bretagne. Geriadur liseoù publik Breizh. Histoire, culture, patrimoine**  
BRANCHEREAU, Jean-Pierre, CROIX, Alain, GUYVARCH, Didier, PANFILI, Didier. *Dictionnaire des lycées publics de Bretagne. Geriadur liseoù publik Breizh. Histoire, culture, patrimoine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 656 p.

## Liens web

- site officiel de l'établissement : <https://www.college-lycee-iroise-brest.ac-rennes.fr/>

## Illustrations



Plan du collège moderne en baraques. Groupe scolaire. Implantation. "Le collège (bâtiment) occupe bien moins de 10000 m2 mais le terrain requis est le terrain cerné de rouge. Il comprend le terrain de sport et parcelles 950 p et 929 p non utilisées".  
IVR53\_20212905072A2



Lycée annexe de Saint-Marc. Plan parcellaire. 29 mars 1963. Dressé par M. Clech, ingénieur ETP à Brest. En bleu et rouge, les terrains appartenant déjà à la Ville ou aux ministères de la Construction et de l'Éducation nationale. En jaune, les parcelles à acquérir ou à acquérir, à l'amiable ou par voie d'expropriation. L'arrêté de déclaration d'utilité publique sera pris par le préfet le 28 octobre 1963. Les expropriations prononcées par le tribunal le 1er février 1964.  
IVR53\_20212905073A2



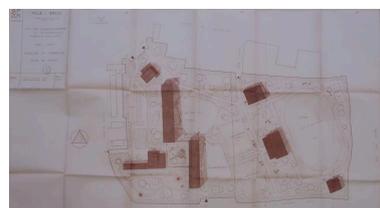
Plan des installations du lycée en baraques figurant sur plan parcellaire, du Lycée annexe de Saint-Marc, daté du 29 mars 1963. Dressé par M. Clech, ingénieur ETP à Brest.  
IVR53\_20212905074A2



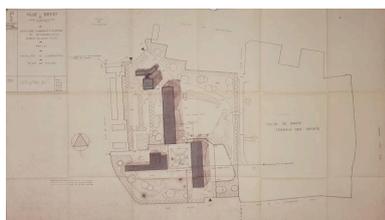
Plan de situation avec courbes de niveau. Sans nom ni date. Le rapprochement des courbes de niveau donne une indication de la forte déclivité du terrain. Le plan du collège moderne en baraques est présent.  
IVR53\_20212805076A0



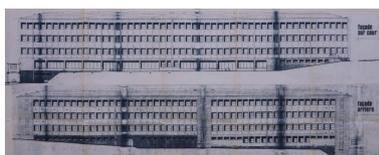
Projet d'implantation de deux nouvelles classes mobiles. Sans nom ni date, vers 1962-1963.  
IVR53\_20212805079A0



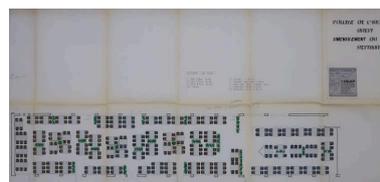
"Plan de masse. Totalité de l'opération", 1ère modification, février 1965. Jean Lacaille, architecte. Ce plan, probablement proche du projet initial (novembre 1964), a ensuite évolué sur deux points en particulier : d'une part, le bâtiment des logements et l'administration, d'autre part, le transfert à la ville, en maîtrise d'ouvrage directe, de la réalisation des installations sportives, confiée au même architecte, mais dont le plan diffère totalement.  
Autr. Jean Lacaille  
IVR53\_20212805077A0



"Plan de masse. Totalité de l'opération", 8e modification du 9/12/1970. Jean Lacaille, architecte.  
Autr. Jean Lacaille  
IVR53\_20212905069A0



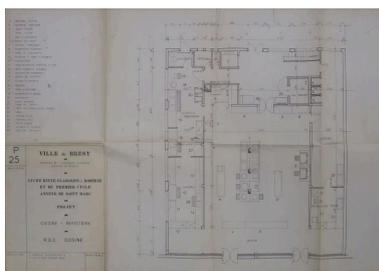
Elévations des façades de l'externat de second cycle, relevées par la communauté urbaine de Brest, en 1972, à l'occasion de travaux de ravalement.  
IVR53\_20212905084A0



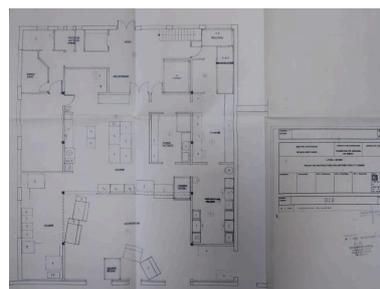
Réaménagement du réfectoire, en 1993. La transformation en self-service permet de supprimer le couloir de desserte situé à l'est (en haut sur ce plan). Les cloisons entre les salles sont remplacées par des claustras et des jardinières.  
IVR53\_20212905081A0



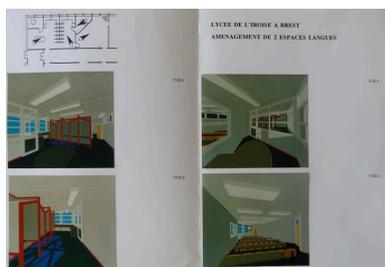
Elévations des pignons de l'externat de second cycle, relevées par la communauté urbaine de Brest, en 1972, à l'occasion de travaux de ravalement.  
IVR53\_20212905083A0



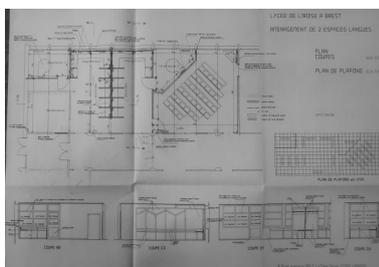
Plan des cuisines. Projet du 15/10/1965, Jean Lacaille, architecte.  
Autr. Jean Lacaille  
IVR53\_20212905080A0



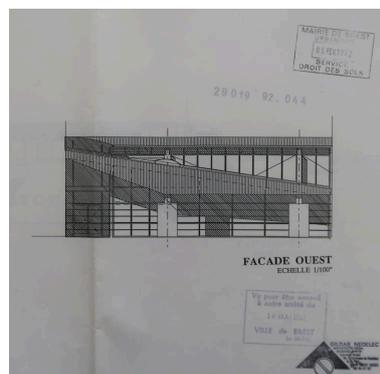
Plan de la reconstruction des cuisines en 1993, en lien avec la création d'un self-service.  
IVR53\_20212905082A0



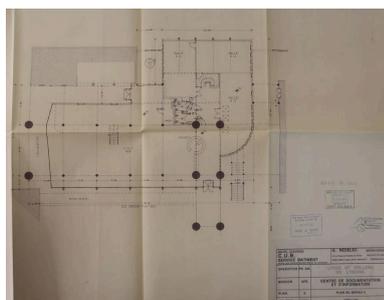
Projet d'aménagement de deux espaces langues. René Burel architecte, vers 1993-1994.  
Autr. René Burel  
IVR53\_20212905085A3



Aménagement de deux espaces langues. Plans, coupes, plans de plafond. René Burel, architecte, vers 1992-1994.  
Autr. René Burel  
IVR53\_20212905086A0



Elévation de la façade ouest du centre de documentation et d'information, Gildas Nédélec, architecte, 1992.  
Autr. Gildas Nédélec  
IVR53\_20212905087A3



Centre de documentation et d'information, plan du niveau zéro.  
 Gildas Nédélec, architecte, 1992.  
 Autr. Gildas Nédélec  
 IVR53\_20212905089A0



Collège moderne de garçons, Brest, 1945 - 1946. Photographie d'une classe devant l'atelier de chaudronnerie. Le "ColMo" est implanté temporairement, cette seule année scolaire, place de l'Harteloire, "autour de la cour de gauche, côté rue de l'Harteloire, dans une aile du lycée préfabriqué" (Olivier Corre, op. cit. dans les références documentaires du dossier.)  
 Autr. Levallois-Paris Tourte et Petitin  
 IVR53\_20212900474NUCA



Vue aérienne prise du sud-ouest le 7 octobre 1966. La première tranche de travaux est achevée (externat 1er cycle et restauration), la deuxième en cours de construction (externat 2e cycle, partie sud). Plusieurs classes "en baraques" sont encore en place (à rapprocher du plan ci-dessus : IVR53\_20212805079A0).  
 Phot. Heurtier  
 IVR53\_20222905000NUC



Vue aérienne prise du sud-ouest le 28 avril 1967. La deuxième tranche du bâtiment d'externat du 2e cycle est construite. Les travaux de l'administration débutent, les classes en baraques sont moins nombreuses. Le "patio", entre les externats et la restauration a été réalisé : noter l'importance des galeries de liaison ouvertes, tant en termes de circulation que de définition de l'espace.  
 Phot. Heurtier  
 IVR53\_20222905001NUC



Vue aérienne prise de l'ouest le 30 octobre 1969. L'ensemble du programme initial est construit, y compris l'administration et les logements, à gauche. Les baraques ont toutes disparu. La sculpture de Philippe Hiquily n'a pas encore pris place au milieu du bassin du patio. Le plateau sportif n'est pas encore aménagé..  
 Phot. Heurtier  
 IVR53\_20222905002NUC



Vue aérienne oblique de l'ensemble de la cité scolaire, prise du nord vers le sud.  
 Phot. Panoramic Bretagne  
 IVR53\_20212905064NUCA



Vue aérienne oblique de l'ensemble de la cité scolaire, prise de l'est vers l'ouest.  
 Phot. Panoramic Bretagne  
 IVR53\_20212905065NUCA



Vue d'ensemble de l'entrée du lycée, prise depuis le nord. Jean Lacaille, architecte, vers 1967.  
 Phot. Bernard Bègne  
 IVR53\_20212900488NUCA



Entrée de la cité scolaire et façade nord des logements de fonction. Noter le auvent de l'entrée et le poteau porteur du porte-à-faux, la forte présence du granite,

l'affirmation des bandeaux de corniche et le jeu des volumes.  
Jean Lacaille, architecte, vers 1967.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900487NUCA



La tour de logements et l'administration, prises de l'est vers l'ouest. L'angle entre les deux bâtiments, l'inscription dans la pente et le jeu des volumes caractérisent cette architecture. Jean Lacaille, architecte, 1967.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900483NUCA



Tour de logements prise depuis l'externat du lycée : façades sud et est. Jean Lacaille, architecte, vers 1967.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900486NUCA



Façade sud de la tour de logements et façade ouest du lycée (vue partielle).  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900485NUCA



Vue d'ensemble, externat 2e cycle (façade est, vue partielle), tour de logements et administration, prise de l'est vers l'ouest. Jean Lacaille, architecte, 1967.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900484NUCA



Façade est de l'externat du lycée et de la cour. Noter la répétition uniforme de la trame et la topographie du terrain. Jean Lacaille, architecte, vers 1966-1967.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900491NUCA



Façade est de l'externat du lycée et vue partielle de celle de la tour de logements. Noter la répétition uniforme de la trame, et de porte-à-faux des corniches en débord, qui cachent le toit et semblent inspirer par le parti-pris de J-B. Mathon à Kerichen. Jean Lacaille, architecte, vers 1966-1967..  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900489NUCA



Façade est de l'externat du lycée, vue partielle. Noter la topographie du terrain, qui conditionne beaucoup le programme et la répétition uniforme de la trame. Jean Lacaille, architecte, vers 1966-1967. Le auvent, devant le préau aujourd'hui vitré, semble postérieur. Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900490NUCA



Façade est de l'externat du lycée. Vue partielle. Jean Lacaille, architecte, vers 1966-1967. Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900493NUCA



Façade est de l'externat du collègue (premier plan) et de celui du lycée (arrière plan). Jean Lacaille, architecte, vers 1966-1967. Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900492NUCA



Façades ouest et sud de l'externat du lycée. Jean Lacaille, architecte, vers 1966 (première tranche) et 1967 (deuxième tranche). Noter l'animation des façades par le traitement des cages d'escalier. Granite et blocs élancés verticaux de pavés de verre animent la façade. Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900494NUCA



Angle sud-ouest de l'externat du lycée et son extension colorée pour mise aux normes d'accessibilité. Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900495NUCA



Façade ouest de l'externat du lycée et extension pour mise aux normes d'accessibilité. Cette prise de vue met en avant le traitement du dénivelé de terrain. Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900496NUCA



Préau de l'externat du lycée. Phot. Bernard Bègne

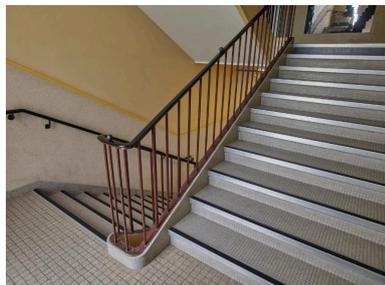


Préau vitré de l'externat du lycée. Phot. Bernard Bègne



Dégagement central dans l'externat du lycée. Noter les impostes des

IVR53\_20212900498NUCA



Cage d'escalier de l'externat du lycée. Jean Lacaille, architecte, vers 1966-1967. Noter la présence de dispositifs anti-glissades sur les rampes, que l'on trouve également à la cité scolaire Kerichen.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900497NUCA

IVR53\_20212900499NUCA



Laboratoire de sciences physiques (électricité).  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900501NUCA

cloisons pour un apport de lumière naturelle dans le couloir. Jean Lacaille, architecte, vers 1966-1967.

Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900500NUCA



Laboratoire de sciences naturelles.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900505NUCA



Laboratoire de sciences naturelles : fossiles, squelettes, minéraux...  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900506NUCA



Laboratoire de Chimie.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900504NUCA



Laboratoire de Chimie : une laborantine prépare les travaux pratiques.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900503NUCA



Salle de sciences : noter l'estrade et le mobilier des années 1960, mais le tableau blanc contemporain. Les tables sont fixées au sol.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900507NUCA



Salle de Chimie. Noter le mobilier (paillasses, tabourets) des années 1960, mais la sorbonne, le tableau blanc, l'ordinateur et le vidéoprojecteur contemporains.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900508NUCA



Salle de sciences réaménagée : noter le contraste entre les paillasses contemporaines et les tabourets des années 1960.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900502NUCA



Façade est de l'externat du collège.  
Jean Lacaille, architecte, vers 1966.  
Et préau contemporain dans la cours.  
Noter l'animation de la façade par  
la cage d'escalier au sud et le préau,  
devenu hall vitré, au rez-de-chaussée.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900513NUCA



Façade est de l'externat du collège.  
Jean Lacaille, architecte, vers 1966.  
Et préau contemporain dans la cour.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900512NUCA



Façade est du collège. Moitié sud.  
Jean Lacaille, architecte, vers  
1966. Noter : sur le mur en granite,  
le vestige d'une grande horloge.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900515NUCA



Façade ouest du collège. Détail sur  
la partie centrale. Jean Lacaille,  
architecte, vers 1966. La présence  
de parement en granite au rez-  
de-chaussée rompt légèrement  
la monotonie de la trame.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900516NUCA



Façade ouest du collège et des  
logements ; galerie de liaison entre le  
service de restauration et le collège  
(Jean Lacaille, architecte, vers 1966).  
La galerie a été vitrée ultérieurement.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900523NUCA



Façade ouest du collège et galerie de  
liaison entre le service de restauration  
et le collège (Jean Lacaille,  
architecte, vers 1966). La galerie a  
été vitrée ultérieurement. Noter la  
présence d'un arbre de haute tige.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900529NUCA



Pignon sud et façade est du collège.  
Jean Lacaille, architecte, vers 1966.  
Noter la présence de logements de  
fonction dans la partie sud de la barre.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900514NUCA



Vue d'ensemble du patio en  
hiver, prise du sud-ouest et de  
la "Fontaine mobile", sculpture  
de Philippe Hiquily, 1973. Au  
nord, le CDI (Gildas Nédélec,  
architecte, 1994) ampute d'un  
tiers la surface du patio d'origine.  
Phot. Thierry Goyet  
IVR53\_20212905070NUCA



Vue d'ensemble du patio et de  
la sculpture de Philippe Hiquily  
(1973), prise du sud-ouest. Au  
nord, le CDI (Gildas Nédélec,  
architecte, 1994) ampute d'un  
tiers la surface du patio d'origine.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900524NUCA



Façade ouest du collège et façade nord de la galerie de liaison entre le service de restauration et le collège. Vue prise depuis le patio. Au premier plan, le bassin.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900528NUCA



Galerie entre réfectoires et patio. Jean Lacaille, architecte, vers 1966. Galerie vitrée ultérieurement, servant aujourd'hui à abriter la file d'attente du self.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900526NUCA



Galerie de circulation devant le service de restauration et, à l'arrière plan, pignon sud de l'externat du lycée. Jean Lacaille, architecte, vers 1966. Galerie vitrée ultérieurement.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900530NUCA



Galerie de circulation le long des réfectoires, transformée pour abriter la desserte des plateaux.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900535NUCA

Insertion de la passerelle vitrée dans la cage d'escalier nord du collège. Vue prise du sud-ouest.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900522NUCA



Galerie de liaison entre service de restauration et collège, prise de l'ouest vers l'est. Jean Lacaille, architecte, vers 1966. Galerie vitrée ultérieurement.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900527NUCA



Pignon ouest du service de restauration, entièrement recouvert de granite, et départ de la galerie de circulation vers le collège. A l'arrière plan, façade ouest du lycée. Jean Lacaille, architecte, vers 1966.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900531NUCA



Chaîne du self service.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900536NUCA

Galerie de liaison entre le service de restauration et le collège. Vue prise de l'ouest du patio, sous la galerie située devant les réfectoires. Jean Lacaille, architecte, vers 1966. La galerie a été vitrée ultérieurement.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900525NUCA



Service de restauration et cuisines : vue prise du nord-ouest. Jean Lacaille, architecte, vers 1966.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900532NUCA



Vue intérieure du réfectoire. A l'origine, il était cloisonné en quatre salles (deux petites et deux grandes), desservies par un dégagement latéral. Les cloisons ont disparu lors de la transformation en self service.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900534NUCA



Vue intérieure du self et des cuisines.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900533NUCA



Vue d'ensemble du patio. Sculpture de Philippe Hiquily (1973), bassin, pignon sud de l'externat du lycée (Jean Lacaille, architecte, vers 1966-1967), façade sud du CDI (Gildas Nédélec, architecte, 1994).  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900509NUCA



Façade ouest du CDI. Gildas Nédélec, architecte, 1994.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900511NUCA



Vue intérieure du CDI et de sa mezzanine. Gildas Nédélec, architecte, 1994.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900510NUCA



Liaison entre le lycée (à droite) et le collège (à gauche). Vue prise du nord. La galerie de liaison est appelée "galerie du temps". à droite de celle-ci, façade nord du CDI : vue sur les toitures des salles de réunion.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900517NUCA



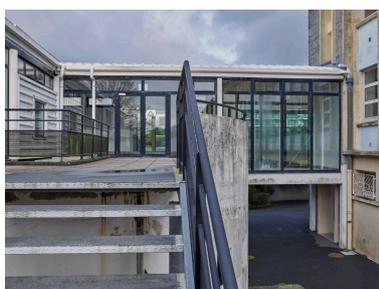
Façade nord du CDI : vue sur les toitures des salles de réunion. Gildas Nédélec, architecte, 1994. A gauche, vue partielle de la galerie de liaison. A droite, l'externat du lycée.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900518NUCA



Passerelle et façade nord du CDI (salles de réunion). Pour ce dernier : Gildas Nédélec, architecte, 1994.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900520NUCA



Galerie de liaison entre le lycée et le collège. Façade nord. Ouvrage rendu nécessaire pour la mise en accessibilité. Noter l'encorbellement et le traitement du grand bandeau vitré en angle, support d'une fresque.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900519NUCA



Passerelle vitrée entre CDI et collège. Vue prise du sud.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900521NUCA



Ateliers des agents (2021) implantés au sud de la galerie de liaison entre le service de restauration et le collège.  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20212900537NUCA

## Dossiers liés

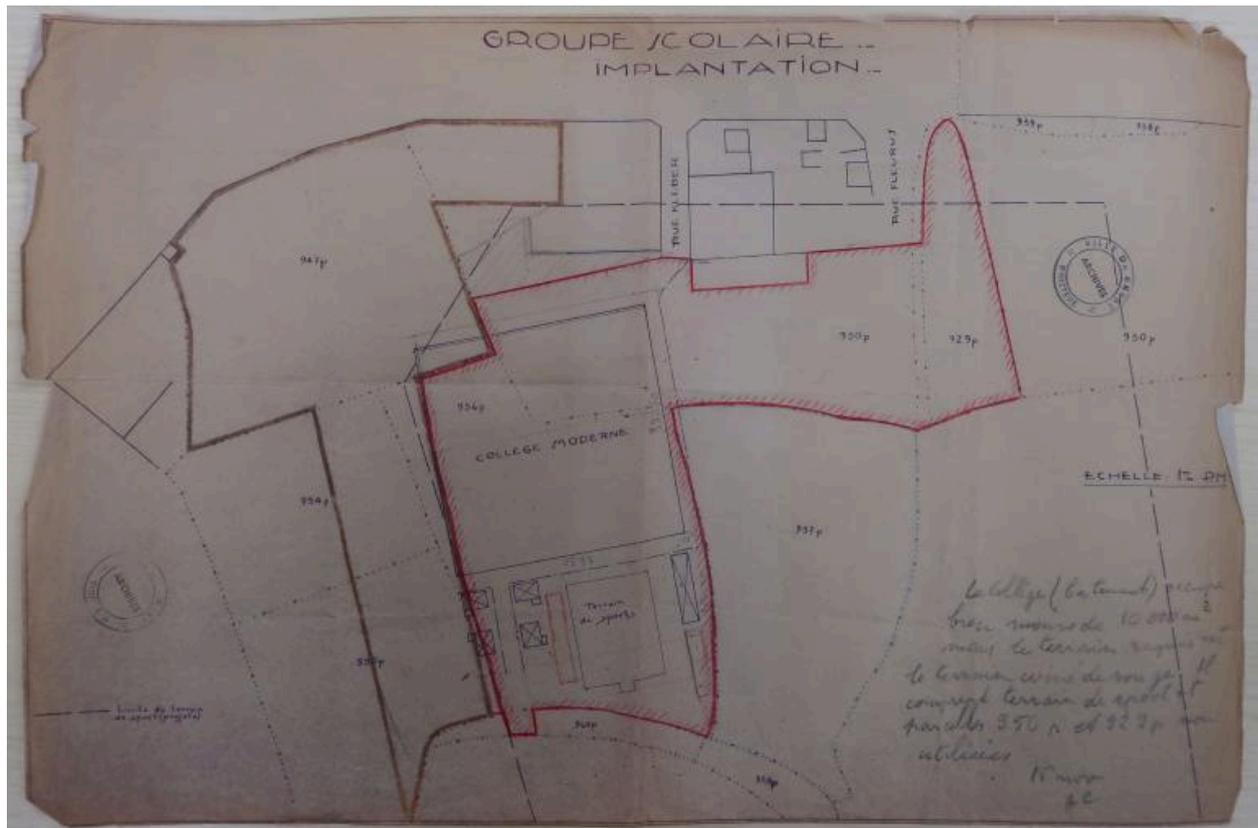
### Oeuvre(s) contenue(s) :

Décoration au titre du 1% artistique de la cité scolaire de l'Iroise, dite aussi lycée et collège de l'Iroise, anciennement lycée de Saint-Marc (Brest) (IM29005728) Bretagne, Finistère, Brest, 7 Place de Strasbourg

### Oeuvre(s) en rapport :

Centre sportif Jean Guéguéniat, 25 rue de Quimper (Brest) (IA29005711) Bretagne, Finistère, Brest, 25 rue de Quimper

Auteur(s) du dossier : Thierry Goyet  
Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Plan du collège moderne en baraques. Groupe scolaire. Implantation. "Le collège (bâtiment) occupe bien moins de 10000 m2 mais le terrain requis est le terrain cerné de rouge. Il comprend le terrain de sport et parcelles 950 p et 929 p non utilisées".

Référence du document reproduit :

- **Plans / acquisition des terrains**

Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 54. Plans / acquisition des terrains.

Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 54

IVR53\_20212905072A2

(c) Archives municipales et communautaires

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Lycée annexe de Saint-Marc. Plan parcellaire. 29 mars 1963. Dressé par M. Clech, ingénieur ETP à Brest. En bleu et rouge, les terrains appartenant déjà à la Ville ou aux ministères de la Construction et de l'Education nationale. En jaune, les parcelles à acquérir ou à acquérir, à l'amiable ou par voie d'expropriation. L'arrêté de déclaration d'utilité publique sera pris par le préfet le 28 octobre 1963. Les expropriations prononcées par le tribunal le 1er février 1964.

Référence du document reproduit :

- **Plans / acquisition des terrains**

Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 54. *Plans / acquisition des terrains.*

Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 54

IVR53\_20212905073A2

(c) Archives municipales et communautaires  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan des installations du lycée en baraques figurant sur plan parcellaire, du Lycée annexe de Saint-Marc, daté du 29 mars 1963. Dressé par M. Clech, ingénieur ETP à Brest.

Référence du document reproduit :

- **Plans / acquisition des terrains**  
Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 54. *Plans / acquisition des terrains.*  
Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 54

IVR53\_20212905074A2

(c) Archives municipales et communautaires  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de situation avec courbes de niveau. Sans nom ni date. Le rapprochement des courbes de niveau donne une indication de la forte déclivité du terrain. Le plan du collège moderne en baraques est présent.

Référence du document reproduit :

- **Plans issus de la côte 4 M 56**

Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 56. *Plans issus de la côte 4 M 56.*

Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 56

IVR53\_20212805076A0

Date de prise de vue : 2021

(c) Archives municipales et communautaires

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'implantation de deux nouvelles classes mobiles. Sans nom ni date, vers 1962-1963.

Référence du document reproduit :

- **Plans issus de la côte 4 M 56**  
Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 56. *Plans issus de la côte 4 M 56.*  
Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 56

IVR53\_20212805079A0

Date de prise de vue : 2021

(c) Archives municipales et communautaires

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"Plan de masse. Totalité de l'opération", 1ère modification, février 1965. Jean Lacaille, architecte. Ce plan, probablement proche du projet initial (novembre 1964), a ensuite évolué sur deux points en particulier : d'une part, le bâtiment des logements et l'administration, d'autre part, le transfert à la ville, en maîtrise d'ouvrage directe, de la réalisation des installations sportives, confiée au même architecte, mais dont le plan diffère totalement.

Référence du document reproduit :

- **Plans issus de la côte 4 M 56**

Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 56. *Plans issus de la côte 4 M 56.*

Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 56

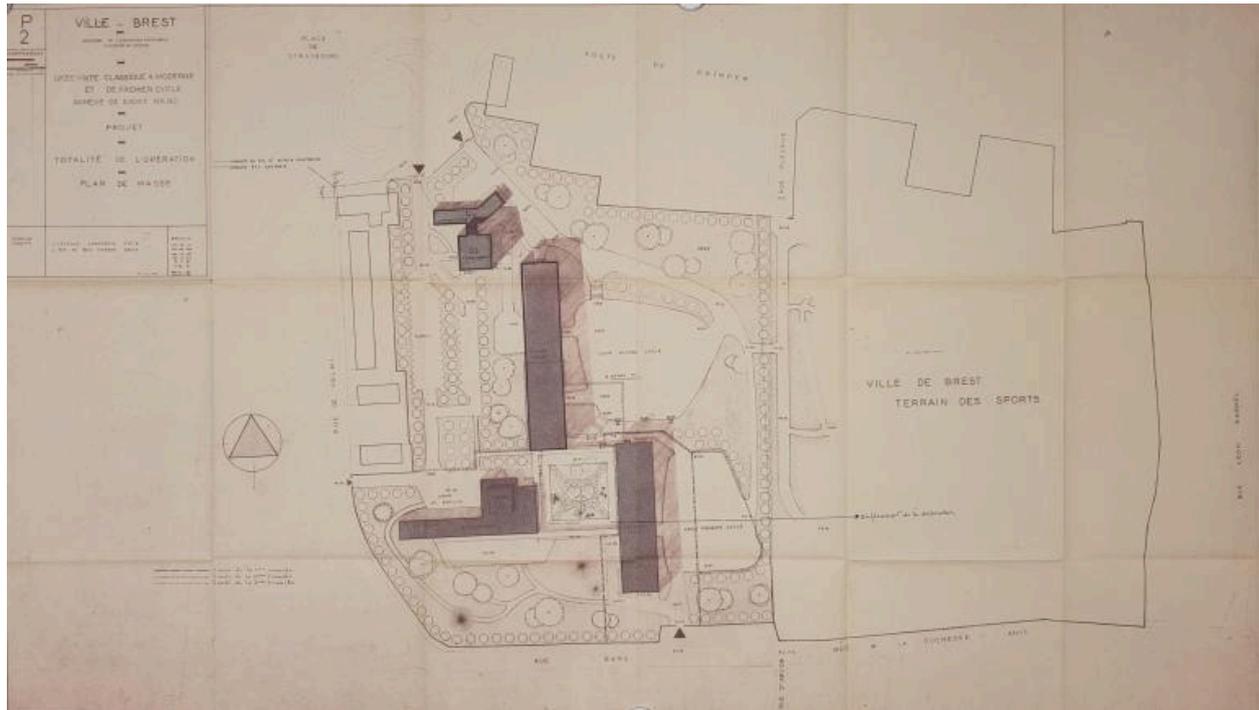
IVR53\_20212805077A0

Auteur du document reproduit : Jean Lacaille

Date de prise de vue : 2021

(c) Archives municipales et communautaires

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"Plan de masse. Totalité de l'opération", 8e modification du 9/12/1970. Jean Lacaille, architecte.

Référence du document reproduit :

- **Plan de masse du lycée classique et moderne et de premier cycle annexe de Saint-Marc.**  
Archives Nationales : 19880466/74. Lacaille [Jean], *Plan de masse du lycée classique et moderne et de premier cycle annexe de Saint-Marc*, 1970.  
Archives Nationales : 19880466/74

IVR53\_20212905069A0

Auteur du document reproduit : Jean Lacaille

Date de prise de vue : 2020

(c) Archives Nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévations des façades de l'externat de second cycle, relevées par la communauté urbaine de Brest, en 1972, à l'occasion de travaux de ravalement.

Référence du document reproduit :

- **Plans issus de la cote 4 M 57**

Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 57. *Plans issus de la cote 4 M 57, 1972.*

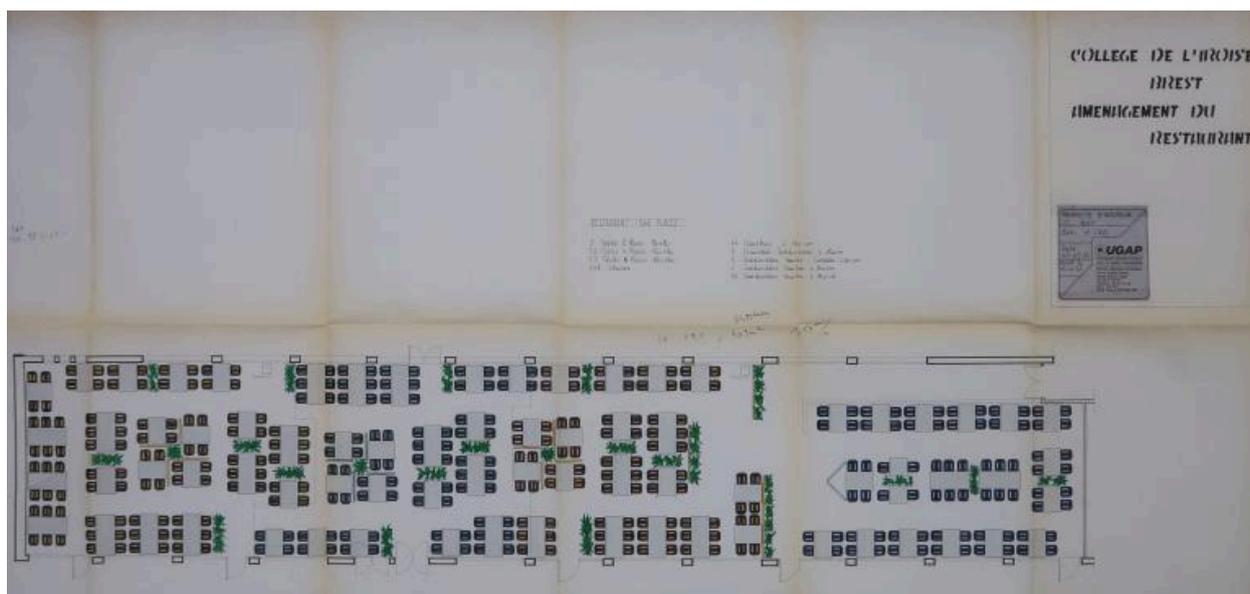
Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 57

IVR53\_20212905084A0

Date de prise de vue : 2021

(c) Archives municipales et communautaires

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Réaménagement du réfectoire, en 1993. La transformation en self-service permet de supprimer le couloir de desserte situé à l'est (en haut sur ce plan). Les cloisons entre les salles sont remplacées par des claustras et des jardinières.

Référence du document reproduit :

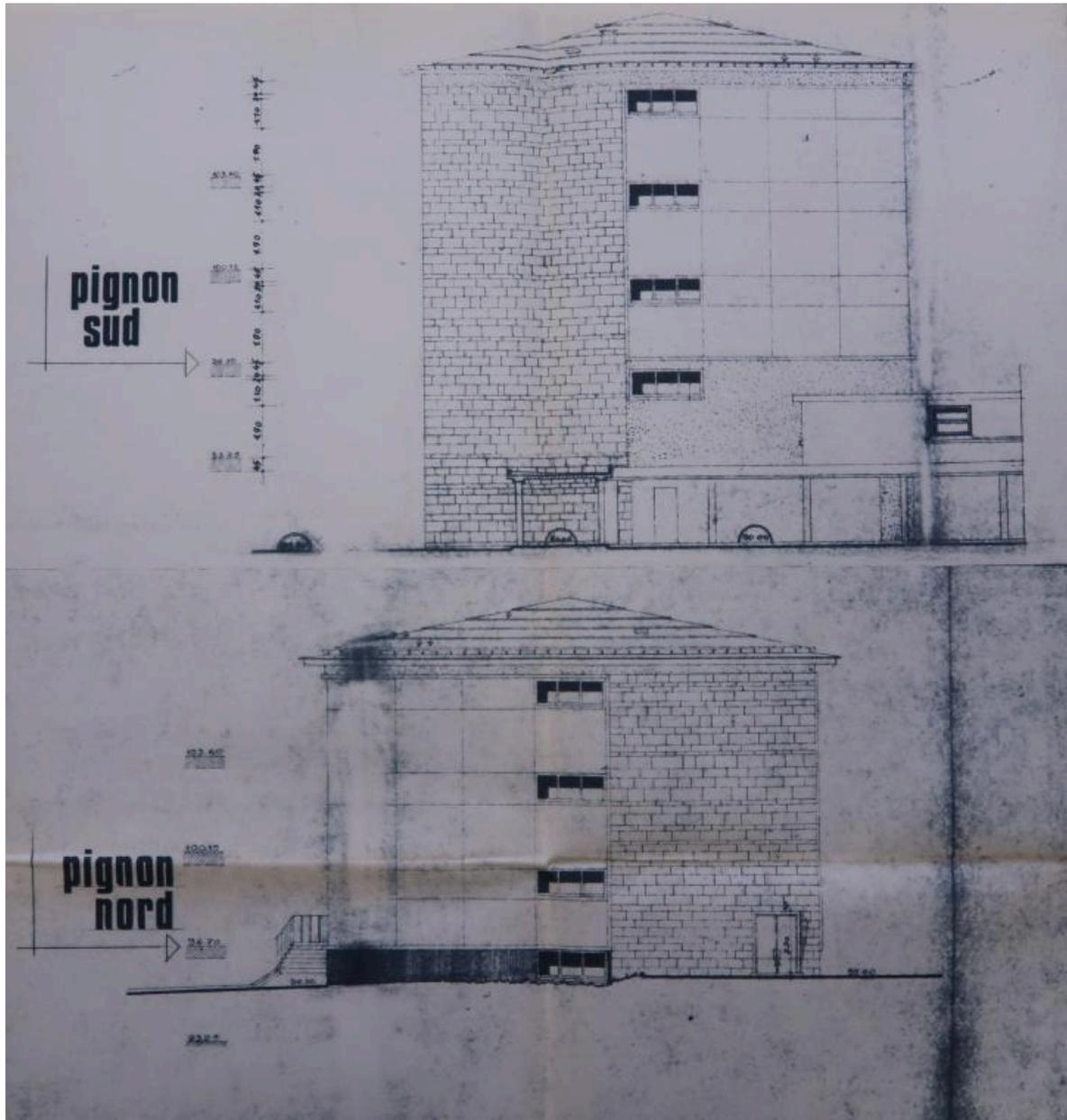
- **Plans issus de la cote 192 W 63. Cuisines (1965) et restructuration de la restauration scolaire (1993)**  
Archives municipales et communautaires de Brest : 192 W 63. *Plans issus de la cote 192 W 63. Cuisines (1965) et restructuration de la restauration scolaire (1993)*, 1965-1993.  
Archives municipales et communautaires de Brest : 192 W 63

IVR53\_20212905081A0

Date de prise de vue : 2021

(c) Archives municipales et communautaires

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévations des pignons de l'externat de second cycle, relevées par la communauté urbaine de Brest, en 1972, à l'occasion de travaux de ravalement.

Référence du document reproduit :

- **Plans issus de la cote 4 M 57**  
Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 57. *Plans issus de la cote 4 M 57, 1972.*  
Archives municipales et communautaires de Brest : 4 M 57

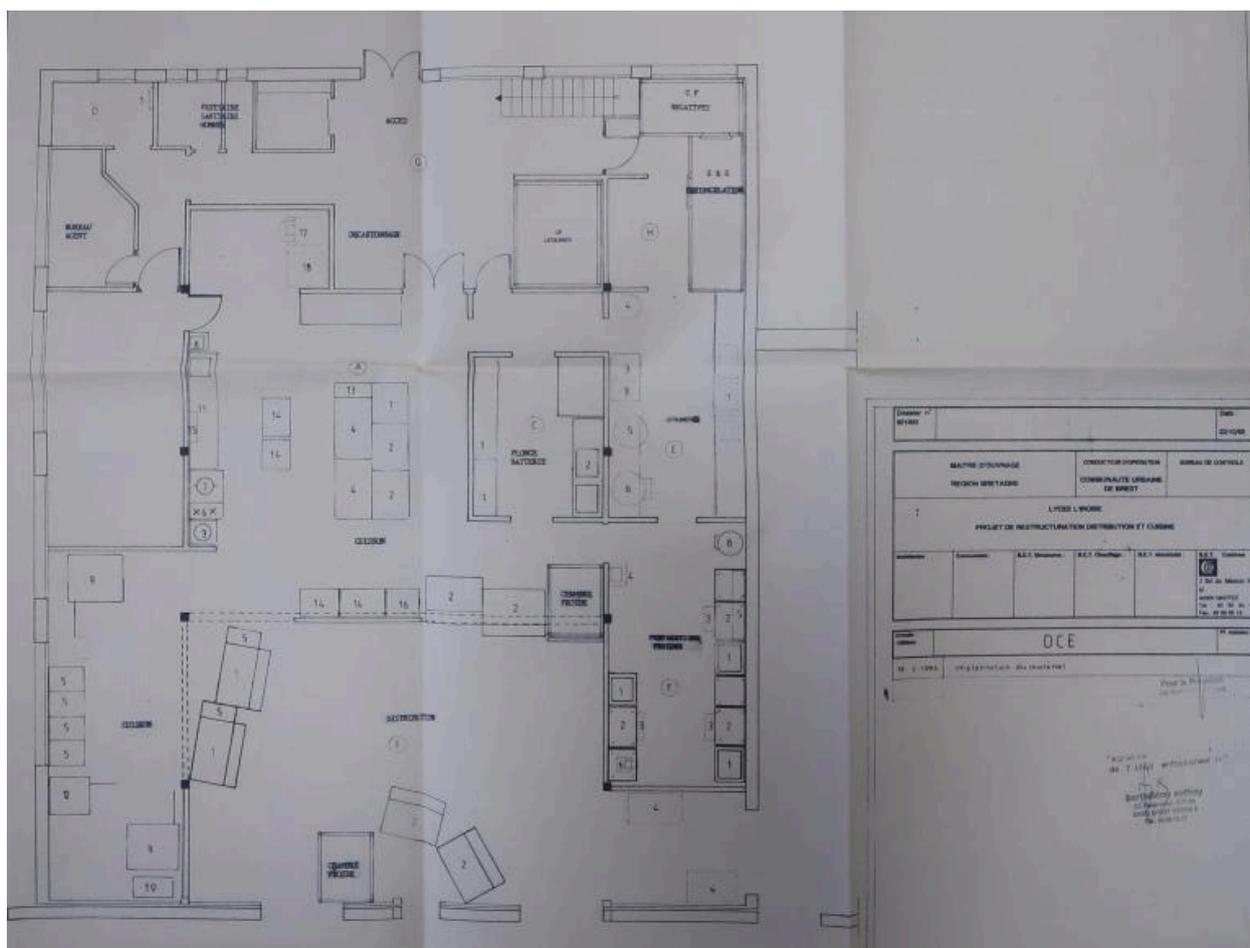
IVR53\_20212905083A0

Date de prise de vue : 2021

(c) Archives municipales et communautaires

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Plan de la restructuration des cuisines en 1993, en lien avec la création d'un self-service.

Référence du document reproduit :

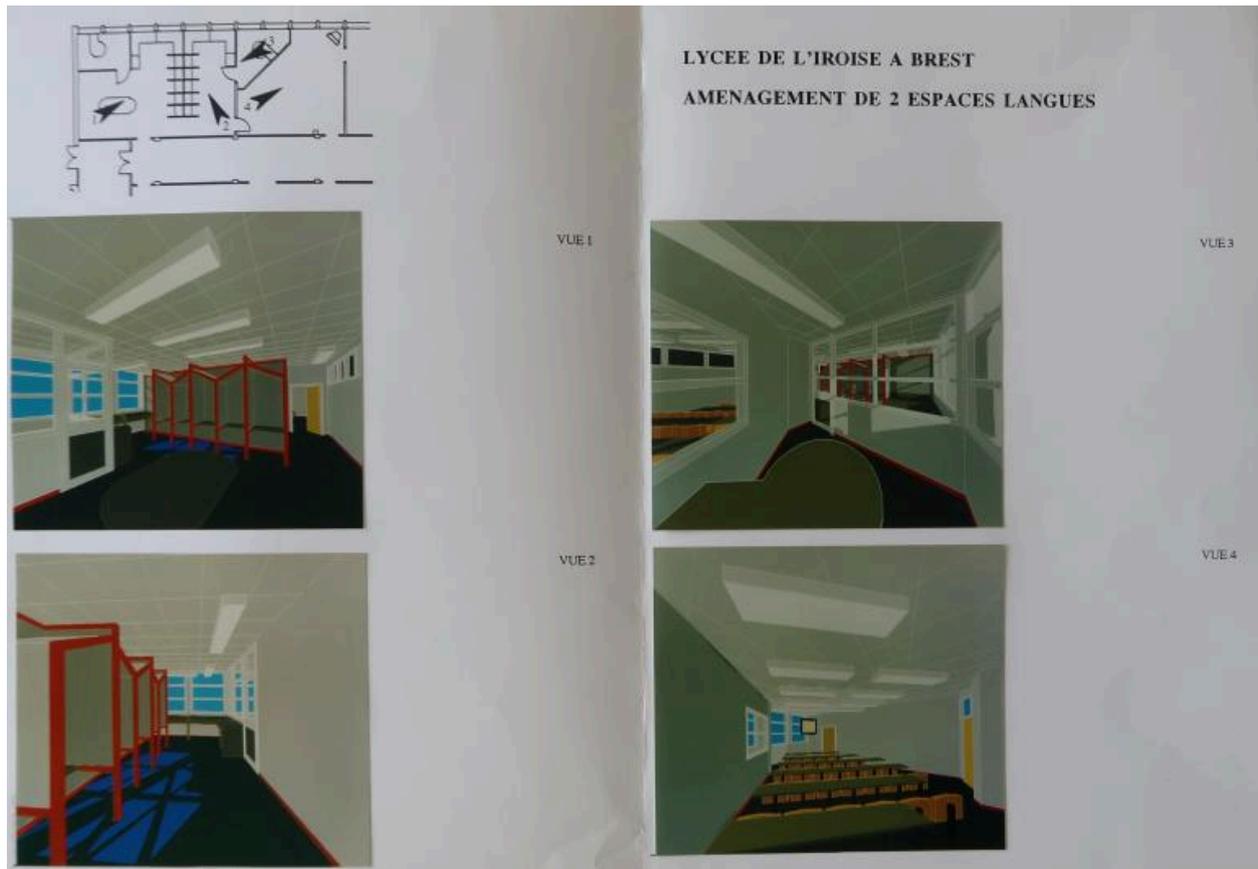
- **Plans issus de la cote 192 W 63. Cuisines (1965) et restructuration de la restauration scolaire (1993)**  
Archives municipales et communautaires de Brest : 192 W 63. *Plans issus de la cote 192 W 63. Cuisines (1965) et restructuration de la restauration scolaire (1993)*, 1965-1993.  
Archives municipales et communautaires de Brest : 192 W 63

IVR53\_20212905082A0

Date de prise de vue : 2021

(c) Archives municipales et communautaires

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'aménagement de deux espaces langues. René Burel architecte, vers 1993-1994.

Référence du document reproduit :

- **Plans issus de la cote 192 W 61**

Archives municipales et communautaires de Brest : 192 W 61. *Plans issus de la cote 192 W 61*, vers 1991-1994

Archives municipales et communautaires de Brest : 192 W 61

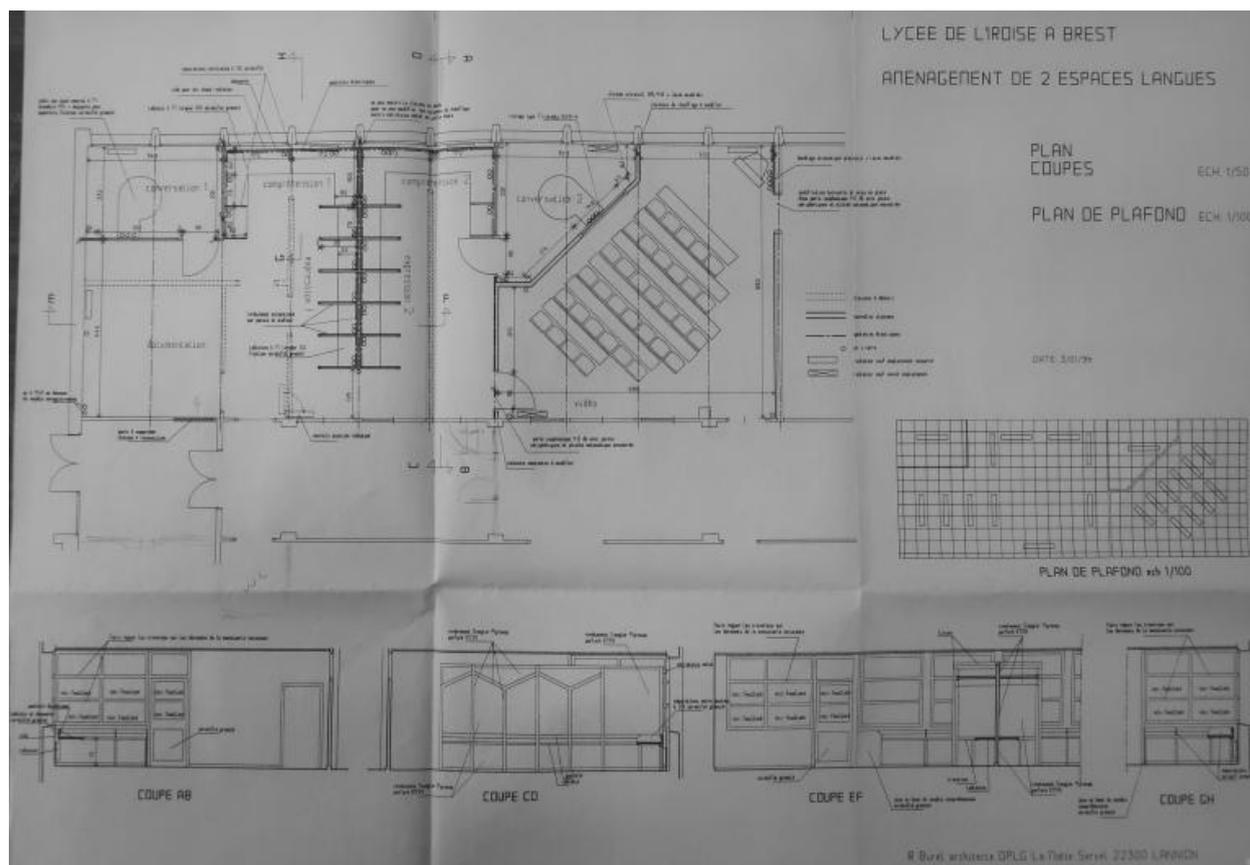
IVR53\_20212905085A3

Auteur du document reproduit : René Burel

Date de prise de vue : 2021

(c) Archives municipales et communautaires

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aménagement de deux espaces langues. Plans, coupes, plans de plafond. René Burel, architecte, vers 1992-1994.

Référence du document reproduit :

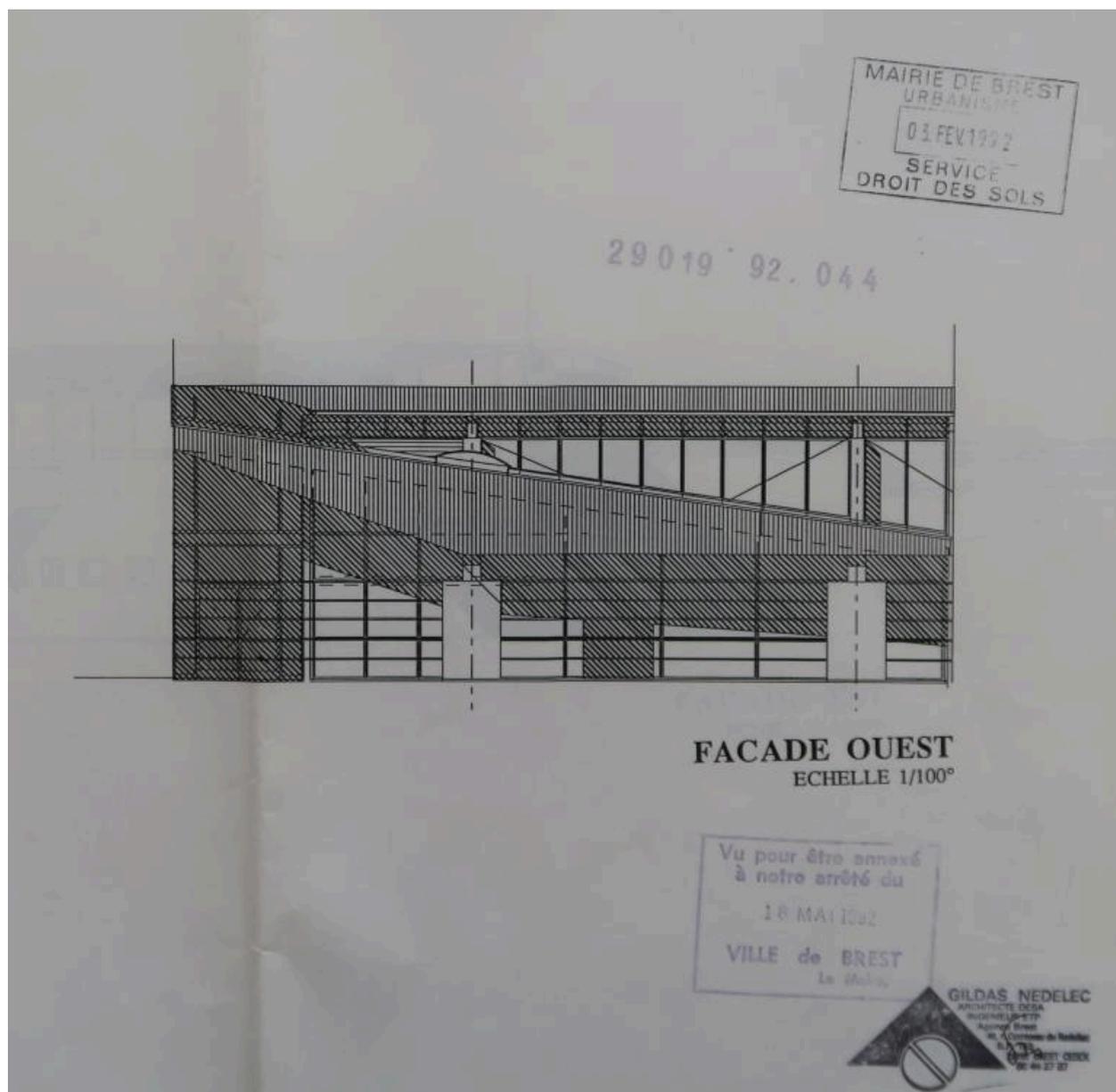
- **Plans issus de la cote 192 W 61**  
Archives municipales et communautaires de Brest : 192 W 61. *Plans issus de la cote 192 W 61*, vers 1991-1994  
Archives municipales et communautaires de Brest : 192 W 61

IVR53\_20212905086A0

Auteur du document reproduit : René Burel

Date de prise de vue : 2021

(c) Archives municipales et communautaires  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation de la façade ouest du centre de documentation et d'information, Gildas Nédélec, architecte, 1992.

Référence du document reproduit :

- **Plans issus de la cote 192 W 61**

Archives municipales et communautaires de Brest : 192 W 61. *Plans issus de la cote 192 W 61*, vers 1991-1994

Archives municipales et communautaires de Brest : 192 W 61

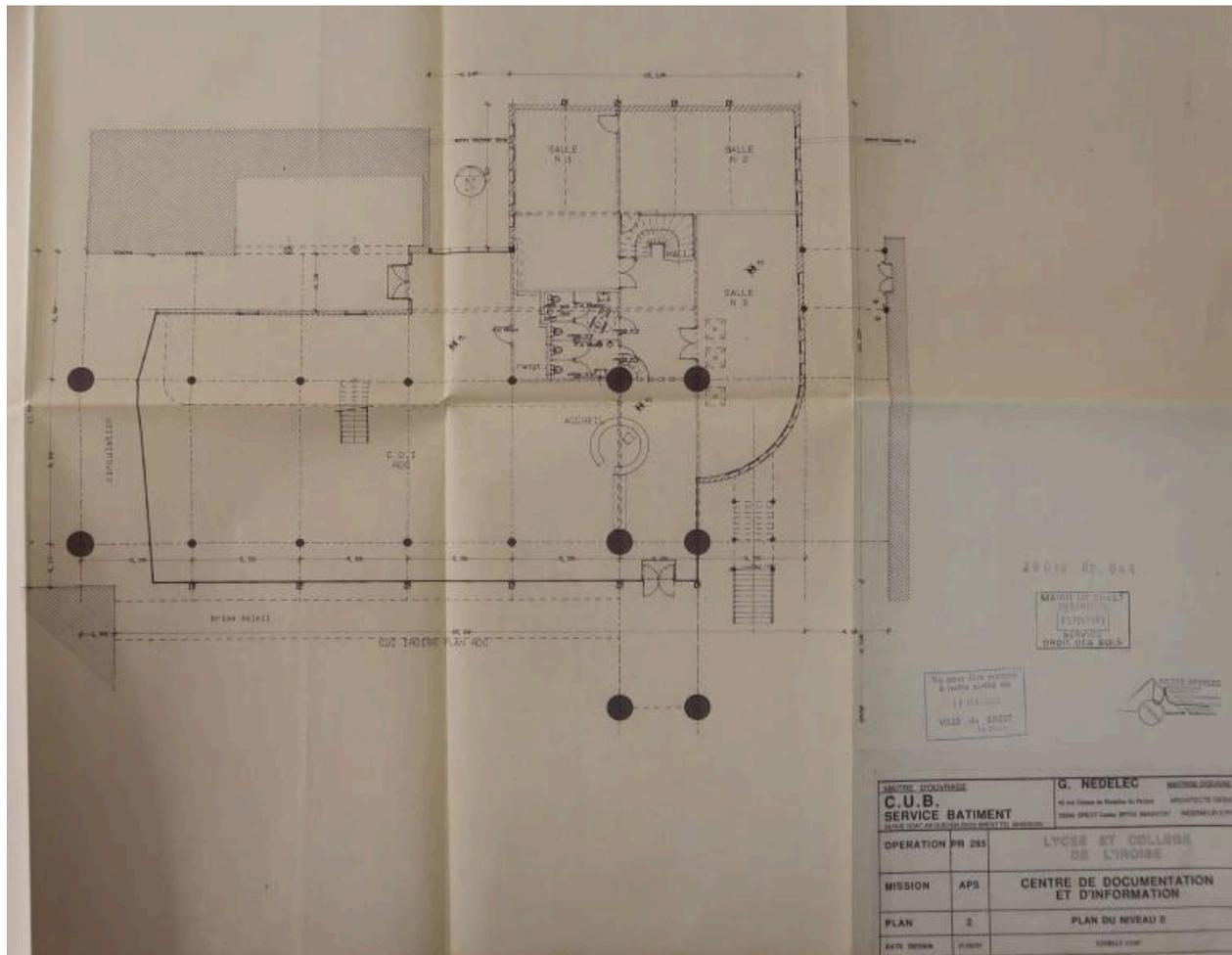
IVR53\_20212905087A3

Auteur du document reproduit : Gildas Nédélec

Date de prise de vue : 2021

(c) Archives municipales et communautaires

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Centre de documentation et d'information, plan du niveau zéro. Gildas Nédélec, architecte, 1992.

Référence du document reproduit :

- **Plans issus de la cote 192 W 61**

Archives municipales et communautaires de Brest : 192 W 61. *Plans issus de la cote 192 W 61*, vers 1991-1994

Archives municipales et communautaires de Brest : 192 W 61

IVR53\_20212905089A0

Auteur du document reproduit : Gildas Nédélec

Date de prise de vue : 2021

(c) Archives municipales et communautaires

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Collège moderne de garçons, Brest, 1945 - 1946. Photographie d'une classe devant l'atelier de chaudronnerie. Le "ColMo" est implanté temporairement, cette seule année scolaire, place de l'Harteloire, "autour de la cour de gauche, côté rue de l'Harteloire, dans une aile du lycée préfabriqué" (Olivier Corre, op. cit. dans les références documentaires du dossier.)

Référence du document reproduit :

- **Ensemble de photographies du collège technique en baraques.**

Lycée Vauban de Brest : sans cote. *Ensemble de photographies du collège technique en baraques, vers 1950-1960.*

Lycée Vauban de Brest : sans cote

IVR53\_20212900474NUCA

Auteur du document reproduit : Levallois-Paris Tourte et Pettin

(c) Lycée Vauban (Brest)

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne prise du sud-ouest le 7 octobre 1966. La première tranche de travaux est achevée (externat 1er cycle et restauration), la deuxième en cours de construction (externat 2e cycle, partie sud). Plusieurs classes "en baraques" sont encore en place (à rapprocher du plan ci-dessus : IVR53\_20212805079A0).

Référence du document reproduit :

- **Vues aériennes Heurtier**  
Musée de Bretagne (Rennes) : M0212\_AG-971-37-10576-2-U ; M0212\_AG-971-37-11403-2-U ;  
M0212\_AG-971-37-13731-2-U. *Vues aériennes Heurtier*, 1966, 1967, 1969.  
Musée de Bretagne (Rennes) : M0212\_AG-971-37-10576-2-U ; M0212\_AG-971-37-11403-2-U ;  
M0212\_AG-971-37-13731-2-U

IVR53\_20222905000NUC

Auteur de l'illustration : Heurtier

Date de prise de vue : 2022

(c) Musée de Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne prise du sud-ouest le 28 avril 1967. La deuxième tranche du bâtiment d'externat du 2<sup>e</sup> cycle est construite. Les travaux de l'administration débutent, les classes en baraques sont moins nombreuses. Le "patio", entre les externats et la restauration a été réalisé : noter l'importance des galeries de liaison ouvertes, tant en termes de circulation que de définition de l'espace.

Référence du document reproduit :

- **Vues aériennes Heurtier**

Musée de Bretagne (Rennes) : M0212\_AG-971-37-10576-2-U ; M0212\_AG-971-37-11403-2-U ; M0212\_AG-971-37-13731-2-U. *Vues aériennes Heurtier*, 1966, 1967, 1969.

Musée de Bretagne (Rennes) : M0212\_AG-971-37-10576-2-U ; M0212\_AG-971-37-11403-2-U ; M0212\_AG-971-37-13731-2-U

IVR53\_20222905001NUC

Auteur de l'illustration : Heurtier

Date de prise de vue : 2022

(c) Musée de Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne prise de l'ouest le 30 octobre 1969. L'ensemble du programme initial est construit, y compris l'administration et les logements, à gauche. Les baraques ont toutes disparu. La sculpture de Philippe Hiquily n'a pas encore pris place au milieu du bassin du patio. Le plateau sportif n'est pas encore aménagé..

Référence du document reproduit :

- **Vues aériennes Heurtier**

Musée de Bretagne (Rennes) : M0212\_AG-971-37-10576-2-U ; M0212\_AG-971-37-11403-2-U ; M0212\_AG-971-37-13731-2-U. *Vues aériennes Heurtier*, 1966, 1967, 1969.

Musée de Bretagne (Rennes) : M0212\_AG-971-37-10576-2-U ; M0212\_AG-971-37-11403-2-U ; M0212\_AG-971-37-13731-2-U

IVR53\_20222905002NUC

Auteur de l'illustration : Heurtier

Date de prise de vue : 2022

(c) Musée de Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique de l'ensemble de la cité scolaire, prise du nord vers le sud.

IVR53\_20212905064NUCA

Auteur de l'illustration : Panoramic Bretagne

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique de l'ensemble de la cité scolaire, prise de l'est vers l'ouest.

IVR53\_20212905065NUCA

Auteur de l'illustration : Panoramic Bretagne

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de l'entrée du lycée, prise depuis le nord. Jean Lacaille, architecte, vers 1967.

IVR53\_20212900488NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée de la cité scolaire et façade nord des logements de fonction. Noter le auvent de l'entrée et le poteau porteur du porte-à-faux, la forte présence du granite, l'affirmation des bandeaux de corniche et le jeu des volumes. Jean Lacaille, architecte, vers 1967.

IVR53\_20212900487NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La tour de logements et l'administration, prises de l'est vers l'ouest. L'angle entre les deux bâtiments, l'inscription dans la pente et le jeu des volumes caractérisent cette architecture. Jean Lacaille, architecte, 1967.

IVR53\_20212900483NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tour de logements prise depuis l'externat du lycée : façades sud et est. Jean Lacaille, architecte, vers 1967.

IVR53\_20212900486NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud de la tour de logements et façade ouest du lycée (vue partielle).

IVR53\_20212900485NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble, externat 2e cycle (façade est, vue partielle), tour de logements et administration, prise de l'est vers l'ouest. Jean Lacaille, architecte, 1967.

IVR53\_20212900484NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade est de l'externat du lycée et de la cour. Noter la répétition uniforme de la trame et la topographie du terrain. Jean Lacaille, architecte, vers 1966-1967.

IVR53\_20212900491NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade est de l'externat du lycée et vue partielle de celle de la tour de logements. Noter la répétition uniforme de la trame, et de porte-à-faux des corniches en débord, qui cachent le toit et semblent inspirer par le parti-pris de J-B. Mathon à Kerichen. Jean Lacaille, architecte, vers 1966-1967..

IVR53\_20212900489NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade est de l'externat du lycée, vue partielle. Noter la topographie du terrain, qui conditionne beaucoup le programme et la répétition uniforme de la trame. Jean Lacaille, architecte, vers 1966-1967. Le auvent, devant le préau aujourd'hui vitré, semble postérieur.

IVR53\_20212900490NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade est de l'externat du lycée. Vue partielle. Jean Lacaille, architecte, vers 1966-1967.

IVR53\_20212900493NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade est de l'externat du collègue (premier plan) et de celui du lycée (arrière plan). Jean Lacaille, architecte, vers 1966-1967.

IVR53\_20212900492NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façades ouest et sud de l'externat du lycée. Jean Lacaille, architecte, vers 1966 (première tranche) et 1967 (deuxième tranche). Noter l'animation des façades par le traitement des cages d'escalier. Granite et blocs élancés verticaux de pavés de verre animent la façade.

IVR53\_20212900494NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



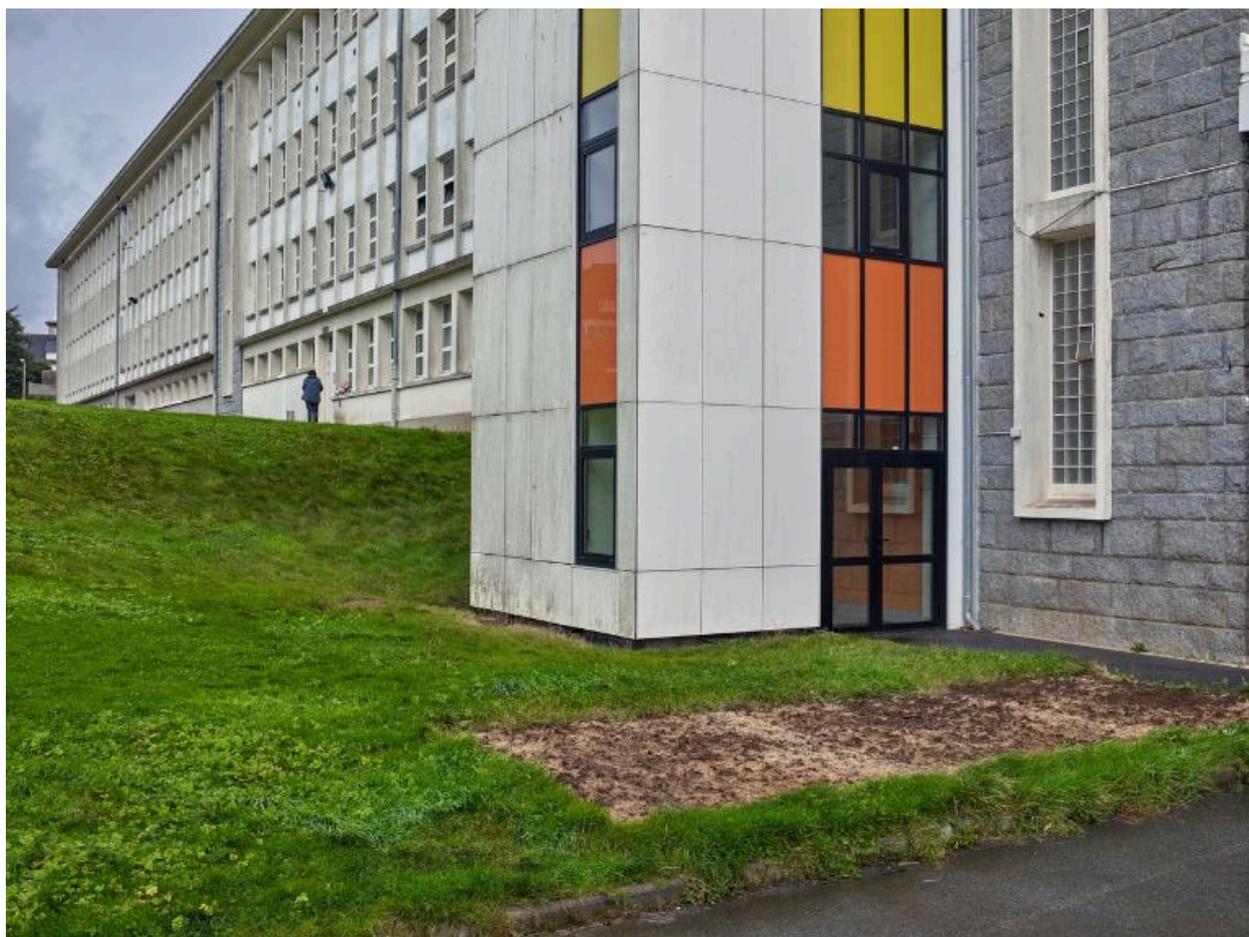
Angle sud-ouest de l'externat du lycée et son extension colorée pour mise aux normes d'accessibilité.

IVR53\_20212900495NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade ouest de l'externat du lycée et extension pour mise aux normes d'accessibilité. Cette prise de vue met en avant le traitement du dénivelé de terrain.

IVR53\_20212900496NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Préau de l'externat du lycée.

IVR53\_20212900498NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Préau vitré de l'externat du lycée.

IVR53\_20212900499NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dégagement central dans l'externat du lycée. Noter les impostes des cloisons pour un apport de lumière naturelle dans le couloir. Jean Lacaille, architecte, vers 1966-1967.

IVR53\_20212900500NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cage d'escalier de l'externat du lycée. Jean Lacaille, architecte, vers 1966-1967. Noter la présence de dispositifs anti-glissades sur les rampes, que l'on trouve également à la cité scolaire Kerichen.

IVR53\_20212900497NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Laboratoire de sciences physiques (électricité).

IVR53\_20212900501NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Laboratoire de sciences naturelles.

IVR53\_20212900505NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Laboratoire de sciences naturelles : fossiles, squelettes, minéraux...

IVR53\_20212900506NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Laboratoire de Chimie.

IVR53\_20212900504NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Laboratoire de Chimie : une laborantine prépare les travaux pratiques.

IVR53\_20212900503NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Salle de sciences : noter l'estrade et le mobilier des années 1960, mais le tableau blanc contemporain. Les tables sont fixées au sol.

IVR53\_20212900507NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Salle de Chimie. Noter le mobilier (paillasse, tabourets) des années 1960, mais la sorbonne, le tableau blanc, l'ordinateur et le vidéoprojecteur contemporains.

IVR53\_20212900508NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Salle de sciences réaménagée : noter le contraste entre les paillasses contemporaines et les tabourets des années 1960.

IVR53\_20212900502NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade est de l'externat du collège. Jean Lacaille, architecte, vers 1966. Et préau contemporain dans la cours. Noter l'animation de la façade par la cage d'escalier au sud et le préau, devenu hall vitré, au rez-de-chaussée.

IVR53\_20212900513NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade est de l'externat du collège. Jean Lacaille, architecte, vers 1966. Et préau contemporain dans la cour.

IVR53\_20212900512NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade est du collège. Moitié sud. Jean Lacaille, architecte, vers 1966. Noter : sur le mur en granite, le vestige d'une grande horloge.

IVR53\_20212900515NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade ouest du collège. Détail sur la partie centrale. Jean Lacaille, architecte, vers 1966. La présence de parement en granite au rez-de-chaussée rompt légèrement la monotonie de la trame.

IVR53\_20212900516NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade ouest du collège et des logements ; galerie de liaison entre le service de restauration et le collège (Jean Lacaille, architecte, vers 1966). La galerie a été vitrée ultérieurement.

IVR53\_20212900523NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade ouest du collège et galerie de liaison entre le service de restauration et le collège (Jean Lacaille, architecte, vers 1966). La galerie a été vitrée ultérieurement. Noter la présence d'un arbre de haute tige.

IVR53\_20212900529NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pignon sud et façade est du collège. Jean Lacaille, architecte, vers 1966. Noter la présence de logements de fonction dans la partie sud de la barre.

IVR53\_20212900514NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble du patio en hiver, prise du sud-ouest et de la "Fontaine mobile", sculpture de Philippe Hiquily, 1973. Au nord, le CDI (Gildas Nédélec, architecte, 1994) ampute d'un tiers la surface du patio d'origine.

IVR53\_20212905070NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble du patio et de la sculpture de Philippe Hiquily (1973), prise du sud-ouest. Au nord, le CDI (Gildas Nédélec, architecte, 1994) ampute d'un tiers la surface du patio d'origine.

IVR53\_20212900524NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade ouest du collège et façade nord de la galerie de liaison entre le service de restauration et le collège. Vue prise depuis le patio. Au premier plan, le bassin.

IVR53\_20212900528NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Insertion de la passerelle vitrée dans la cage d'escalier nord du collège. Vue prise du sud-ouest.

IVR53\_20212900522NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie de liaison entre le service de restauration et le collège. Vue prise de l'ouest du patio, sous la galerie située devant les réfectoires. Jean Lacaille, architecte, vers 1966. La galerie a été vitrée ultérieurement.

IVR53\_20212900525NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie entre réfectoires et patio. Jean Lacaille, architecte, vers 1966. Galerie vitrée ultérieurement, servant aujourd'hui à abriter la file d'attente du self.

IVR53\_20212900526NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie de liaison entre service de restauration et collège, prise de l'ouest vers l'est. Jean Lacaille, architecte, vers 1966. Galerie vitrée ultérieurement.

IVR53\_20212900527NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Service de restauration et cuisines : vue prise du nord-ouest. Jean Lacaille, architecte, vers 1966.

IVR53\_20212900532NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie de circulation devant le service de restauration et, à l'arrière plan, pignon sud de l'externat du lycée. Jean Lacaille, architecte, vers 1966. Galerie vitrée ultérieurement.

IVR53\_20212900530NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pignon ouest du service de restauration, entièrement recouvert de granite, et départ de la galerie de circulation vers le collège. A l'arrière plan, façade ouest du lycée. Jean Lacaille, architecte, vers 1966.

IVR53\_20212900531NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure du réfectoire. A l'origine, il était cloisonné en quatre salles (deux petites et deux grandes), desservies par un dégagement latéral. Les cloisons ont disparu lors de la transformation en self service.

IVR53\_20212900534NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie de circulation le long des réfectoires, transformée pour abriter la desserte des plateaux.

IVR53\_20212900535NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chaîne du self service.

IVR53\_20212900536NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure du self et des cuisines.

IVR53\_20212900533NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble du patio. Sculpture de Philippe Hiquily (1973), bassin, pignon sud de l'externat du lycée (Jean Lacaille, architecte, vers 1966-1967), façade sud du CDI (Gildas Nédélec, architecte, 1994).

IVR53\_20212900509NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade ouest du CDI. Gildas Nédélec, architecte, 1994.

IVR53\_20212900511NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure du CDI et de sa mezzanine. Gildas Nédélec, architecte, 1994.

IVR53\_20212900510NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Liaison entre le lycée (à droite) et le collège (à gauche). Vue prise du nord. La galerie de liaison est appelée "galerie du temps". à droite de celle-ci, façade nord du CDI : vue sur les toitures des salles de réunion.

IVR53\_20212900517NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade nord du CDI : vue sur les toitures des salles de réunion. Gildas Nédélec, architecte, 1994. A gauche, vue partielle de la galerie de liaison. A droite, l'externat du lycée.

IVR53\_20212900518NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Passerelle et façade nord du CDI (salles de réunion). Pour ce dernier : Gildas Nédélec, architecte, 1994.

IVR53\_20212900520NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie de liaison entre le lycée et le collège. Façade nord. Ouvrage rendu nécessaire pour la mise en accessibilité. Noter l'encorbellement et le traitement du grand bandeau vitré en angle, support d'une fresque.

IVR53\_20212900519NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Passerelle vitrée entre CDI et collège. Vue prise du sud.

IVR53\_20212900521NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ateliers des agents (2021) implantés au sud de la galerie de liaison entre le service de restauration et le collège.

IVR53\_20212900537NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation